

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°336
8 Mars 2023
ISSN 1245-0286

Depuis janvier, nous combattons pour imposer aux dirigeants syndicaux qu'ils convoquent une manifestation massive à l'Assemblée pour empêcher l'adoption du projet de loi retraites. Nous sommes encore intervenus en ce sens ce 8 mars au Bureau national de la FSU, alors que l'échéance du vote de la loi à l'Assemblée est toute proche.

Intervention du courant Front Unique au BN de la FSU, le 8 mars 2023

Le rejet de la contre-réforme des retraites est massif et général. Mais si le gouvernement est bien obligé de l'admettre, il reste pleinement déterminé à obtenir la transformation de son projet en loi.

Dans notre pays, c'est en premier lieu l'Assemblée nationale qui assure cette transformation. Au sein de cette assemblée, siège une majorité de députés qui ont en commun la volonté de réduire en miettes l'ensemble des acquis sociaux.

Qui peut admettre que cette majorité, totalement au service des capitalistes, puisse saccager le sort de tous ceux qui ont trimé tout au long de leur vie ?

Alors pour les responsables des organisations syndicales, il ne devrait y avoir qu'un seul problème à résoudre : « Comment empêcher que le projet scélérat du gouvernement acquière force de loi ? »

Pour les militants du courant Front Unique, la réponse est assez évidente :

« Il faut empêcher, il faut interdire à l'Assemblée nationale la possibilité de voter ce projet. Et pour ce faire, il faut que des centaines de milliers de manifestants soient rassemblés devant et contre l'Assemblée. »

Prétendre vouloir bloquer l'économie en laissant à chacun, ici et là, le choix de ses initiatives, c'est la négation du combat du tous ensemble, au même moment, au bon endroit. Et c'est faire porter aux travailleurs la responsabilité de la défaite.

Prétendre vouloir bloquer le pays à l'exclusion de l'Assemblée où se joue pourtant l'adoption de la loi, c'est se moquer cyniquement du monde.

Depuis des semaines, travailleurs, retraités et jeunes ont répondu aux appels à manifester. Nettement moins aux appels à la grève parce que l'expérience leur a prouvé que les journées d'actions à répétition ont toujours conduit à la défaite.

Le calendrier parlementaire offre au gouvernement la possibilité de faire adopter son projet à l'Assemblée dès le 16 mars, en cas d'accord au sein de la commission mixte paritaire. En cas de désaccord, le sursis ne serait que de quelques jours et le processus s'achèverait le 26 mars au plus tard. Il existe donc encore une ultime possibilité de vaincre le gouvernement. Elle est entre les mains des dirigeants syndicaux, certainement pas en quémendant de Macron un rendez-vous.

Pas plus qu'en essayant de convaincre les députés ennemis acharnés des travailleurs de changer de camp.

Non, la seule possibilité qui demeure pour très peu de temps encore, c'est que les dirigeants syndicaux convoquent immédiatement une immense manifestation centrale à l'Assemblée nationale.

Le Bureau national doit se prononcer en ce sens dès maintenant et soumettre sans délai cette proposition aux directions des autres organisations syndicales.

Motion soumise au vote du BN de la FSU

Le BDFN de la FSU, réuni le 8 mars 2023, se prononce pour l'organisation, dans les plus brefs délais, d'une manifestation centrale à l'Assemblée nationale pour empêcher le vote du projet de loi retraites.

(Pour : 2 / Contre : 21 / Abstention : 1 / Refus de vote : 9)